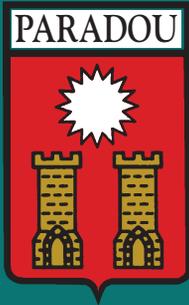




Le Plan local
d'urbanisme
du Paradou
P.2

Le Schéma
de cohérence
territoriale
P.3



Le Paradou

au fil de l'Arcoule

Bulletin
municipal

SPÉCIAL
AMÉNAGEMENT
DU VILLAGE



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,
Chers Paradounais,

Notre Village a connu ces dernières années **la plus forte progression de la population** du Pays d'Arles. Depuis l'adoption du Plan Local d'Urbanisme en 2006, la population est passée de 1 297 habitants à 1 900 habitants en 2015, soit une progression de près de 50 %.

Alors qu'il avait été prévu un « développement maîtrisé » : avec une population estimée à 2000 habitants en 2020. Cet objectif est quasiment atteint à la fin de 2015. De surcroît notre commune, subit

une lourde pression foncière de la part des promoteurs.

Nos infrastructures ne sont plus adaptées : l'école inaugurée en 2006 pour une centaine d'élèves, en accueille aujourd'hui plus de 200. Notre village situé **au cœur d'un territoire protégé**, a le devoir de respecter la charte du Parc Naturel Régional des Alpilles, et les orientations prises par le SCoT du Pays d'Arles. Sur la base de ces constats, le Conseil municipal a pris la décision de procéder à une révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette révision va nous permettre de mener une réflexion globale au-

tour de l'avenir de notre village sur plusieurs années : urbanisme, aménagements, infrastructures, orientation des activités économiques et agricoles seront repensées. Cette réflexion, parce qu'elle nous concerne tous et qu'elle implique des choix communs, ne peut être menée uniquement par les élus.

C'est pourquoi, nous souhaitons vous y associer et **recueillir votre avis**. Pour cela des ateliers seront organisés par le bureau d'études qui nous accompagne dans cette démarche.

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études

nécessaires à la mise au point de la révision du PLU. Cette méthode se veut transparente et pragmatique afin de faciliter nos échanges et assurer un débat serein.

Nous vous donnons rendez-vous pour une première réunion **le 16 octobre prochain à 18 h 30 à la salle polyvalente** et espérons vous voir nombreux pour débattre ensemble des enjeux d'avenir de notre village.

Pascale Licari

Pascale Licari

Plan local d'urbanisme

UN PROJET DE VIE POUR LE VILLAGE DE DEMAIN

Une participation citoyenne dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme qui planifie l'aménagement d'un territoire communal. C'est un document réglementaire qui définit les orientations et les stratégies d'aménagement de la commune pour les quinze prochaines années.

L'élaboration du PLU nous concerne tous !

Un premier Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en 2006. Les élus du Paradou souhaitent aujourd'hui le réviser afin de l'adapter à un contexte communal qui a beaucoup évolué ces dix dernières années. Ce PLU va concrétiser un projet politique et définir le développement de la commune dans le futur.

Un bureau d'études spécialisé accompagne la commune dans toutes les phases de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme.

Une démarche par étapes

- **Comprendre** le fonctionnement de la commune : qui vit aujourd'hui au Paradou ? Pourquoi ? Comment ? Où travaillent les habitants ? Où font-ils leurs courses ? Où et comment vont les enfants à l'école ? Comment se déplacent les habitants ?
- **Projeter** l'avenir de la commune sur la base des grands enjeux issus du diagnostic, les orientations du projet communal seront traduites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Comment assurer un développement durable du Paradou ? Où construire ? Comment construire ? Comment consolider/développer les



Le Plan Local d'Urbanisme fixe un projet de vie pour le village de demain.

emplois locaux ? Comment améliorer le transport de ceux qui travaillent hors de la commune ? Quelle place donner au milieu naturel et comment le sauvegarder, quel avenir pour l'agriculture ? Que peut-on souhaiter pour l'avenir de la commune ?

- **Décider** afin de valider les grandes orientations d'aménagement et de définir les règles dans le respect du droit et des enjeux de la coopération intercommunale. Les documents de zonage et de règlement seront alors établis.

La parole aux citoyens

Pour l'équipe municipale, construire un projet de vie pour l'avenir du village doit s'élaborer avec les habitants et les usagers du territoire.

C'est pourquoi des rendez-vous collectifs sont proposés. Ils permettront à chacun de s'exprimer tout en respectant et en écoutant la parole des autres.

La parole sera aux citoyens ! Une démarche de construction commune du projet

Le premier Atelier Citoyen aura lieu vendredi 16 octobre à 18 heures 30 à la

salle polyvalente. Cet atelier permettra d'échanger, de débattre afin de dégager des thématiques, des pistes, des points de vue, des constats et de prévoir les ateliers citoyens suivants.

De nouveaux ateliers citoyens intermédiaires se dérouleront de novembre à janvier. Ils auront pour but d'approfondir certains sujets et thèmes en petit comité. Les dates et lieux seront communiqués ultérieurement.

Un dernier atelier citoyen aura lieu fin janvier 2016 afin de faire une synthèse sur la concertation et un point sur la situation dans l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Venez nombreux, c'est utile, passionnant et enrichissant de partager ces temps collectifs !

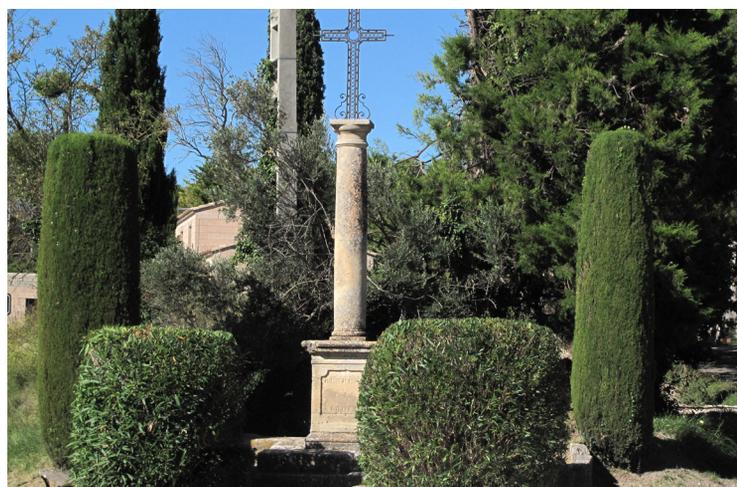


Schéma de cohérence territoriale

LE PARADOU S'IMPLIQUE DANS LE SCoT DU PAYS D'ARLES

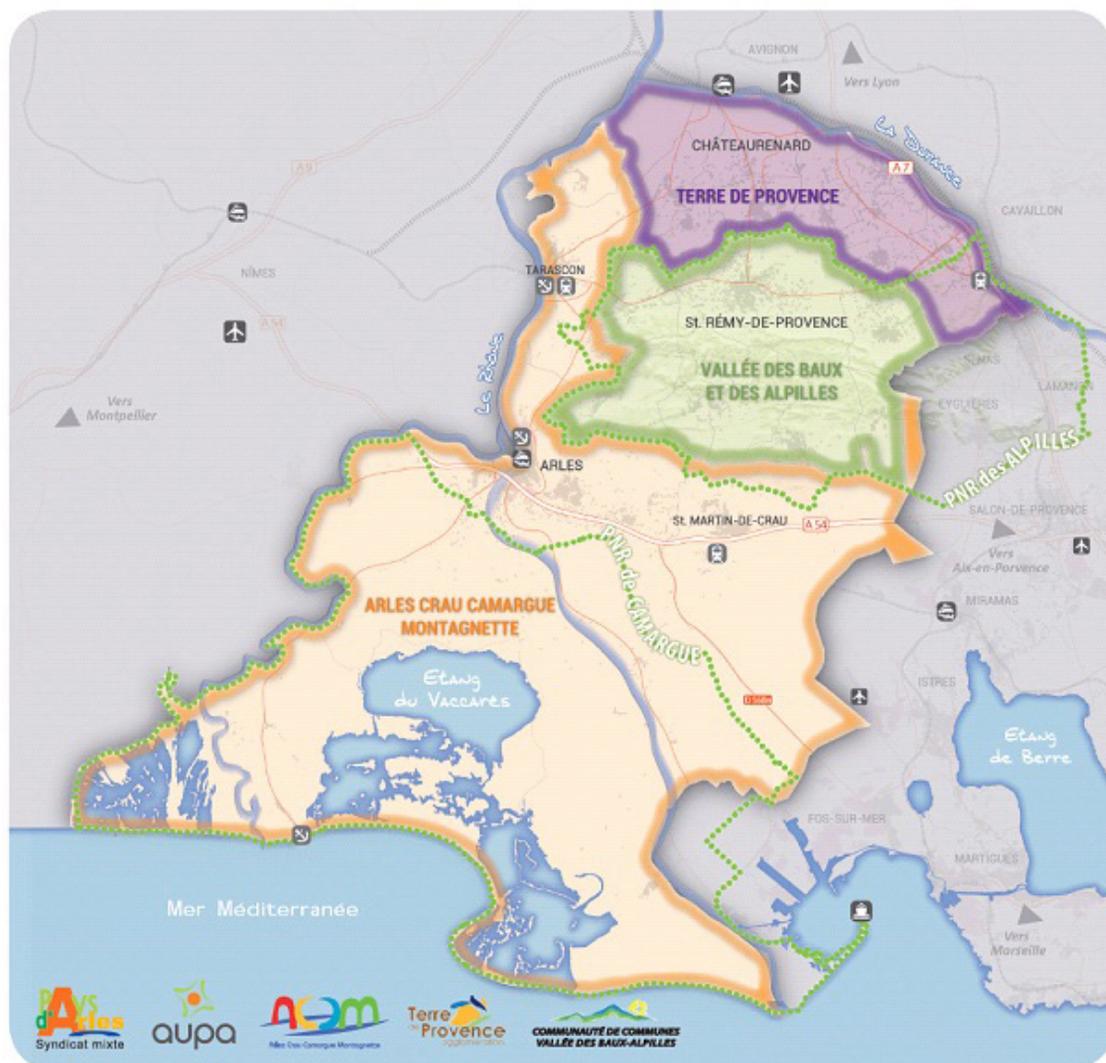
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) nous concerne tous. Il apportera des réponses à des questions simples mais essentielles pour les 15 prochaines années : où se loger, comment se déplacer, où travailler. De plus, le plan local d'urbanisme (PLU) du Paradou devra tenir compte du SCoT, qui pose un cadre global pour l'ensemble des communes du Pays d'Arles.

Les partenaires concernés

Il est élaboré par les élus du Syndicat mixte du Pays d'Arles, en lien avec différents acteurs : les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (notamment la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles à laquelle le Paradou est rattaché), les partenaires institutionnels, les habitants, les entreprises...

Une démarche en trois étapes:

- **Le diagnostic**, faisant ressortir les caractéristiques du territoire dans différents domaines : transport, services et entreprises, démographie et logement, urbanisme...
- **Le projet politique**, appelé « Plan d'Aménagement et de Développement Durables, présentant les objectifs politiques (PADD) » ;
- **La traduction réglementaire** du projet, formalisé dans le « Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ».



LE CALENDRIER DU SCOT

Un premier cycle de réunions publiques est organisé pour présenter le diagnostic et le PADD.

- **Le mercredi 30 septembre 2015, 18h à Châteaurenard**, salle de l'Étoile, 10 avenue Léo Lagrange
- **Le vendredi 2 octobre 2015, 18h à Arles**, Espace Van Gogh, grand amphithéâtre, place Félix Rey
- **Le mercredi 14 octobre 2015, 18h à Saint-Rémy-de-Provence**, Salle d'honneur de l'hôtel de ville, place Jules Pélissier.
- **Une exposition publique aura lieu en décembre dans le hall de la mairie du Paradou.**
- **Une enquête publique** sera organisée avant l'approbation officielle du SCoT, prévue début 2017.

Pour plus d'informations, visiter la page internet du SCoT sur le site du Syndicat mixte du Pays d'Arles : <http://www.pays-arles.org/>, rubrique « nos programmes ».



L'équipe municipale vous invite à un
Atelier Citoyen

Vendredi 16 octobre 2015, à 18h30
Salle polyvalente



Un projet de vie pour le village de demain



- Vous habitez ou travaillez au Paradou
- Vous vous sentez concernés par un développement maîtrisé de notre village
- Vous voulez donner votre avis, votre point de vue ou encore dégager des thématiques

De novembre 2015 à janvier 2016, l'organisation d'ateliers citoyens nous permettra d'initier une réflexion commune.

Venez nombreux, nous comptons sur votre participation !